



ERP L'ACCESSIBILITE HANDICAPE ET LA REDACTION DE L'AD'AP

PROGRAMME

- La loi du 11 février 2005
 - Contexte global de la réglementation
 - Les deux principes clé :
 - L'accessibilité de tout à tous.
 - Garantir la continuité de la chaîne de déplacement.
- Connaissances liées aux handicaps
 - Les différentes populations de personnes en situation de handicap
 - Les besoins fondamentaux à satisfaire lié aux différentes déficiences.
 - Les points de vigilance à prendre en compte dans tout projet de construction/travaux
- Le référentiel de mise en accessibilité
 - Les non-conformités récurrentes.
 - Les produits ou solutions techniques applicables
 - Les points de vigilance et cas particuliers
- L'application : moyens à mettre en œuvre
 - Diagnostic accessibilité
 - Définition
 - Méthodologie
 - Cadre rendu
- Respect de la loi de 2005 recours à l'Ad'Ap pour les ERP existants, différentes situations
 - ERP existant respectant l'accessibilité
 - ERP existant avec travaux en cours pour une accessibilité totale
 - ERP existant en voie d'abandon ou de changement de destination
 - ERP n'ayant engagé aucune démarche à ce jour et ne respectant pas l'accessibilité
- Le mode d'emploi de l'Ad'AP
 - Quel dossier : autorisation de travaux, permis de construire ou permis d'aménager, Ad'AP
 - Composition du dossier : plan, notice, justificatif face à certaines difficultés
 - Demande et justification de dérogation
 - Destinataire : mairie, préfet, commissions (CCDSA, CAPH)
 - Délais : dépôts, décisions, cas de non réponse

**1 JOURNEE
DE 9H A 17H**

ADHERENTS :
220€ (tarif préférentiel*) OU 270€
NON ADHERENTS :
320€ (tarif préférentiel*) OU 370€

** Le tarif préférentiel est appliqué si l'inscription se fait au moins 30 jours avant la formation*

PUBLIC

Directeurs, directeurs adjoints, responsables qualité...

OBJECTIFS

- Appréhender le cadre réglementaire relatif à la loi du 11 février 2005
- Comprendre les différentes situations de handicaps et les besoins liés à ces handicaps
- Analyser les carences d'un patrimoine en matière d'accessibilité
- Mettre en œuvre les produits et/ou solutions techniques appropriés issus du référentiel accessibilité.

METHODES PEDAGOGIQUES

Exposés et apports conceptuels, avec présentation sur vidéo projecteur, analyse des textes (lois, décrets, arrêtés, circulaires, notes..), cas d'application, simulations et incidences des nouveaux textes.

DOCUMENTS REMIS

Support de cours version papier
Support de cours version numérique (PDF de présentation, dossier documentaire...)

FORMATEUR

Timothée VANHOUTTE,
Convenance Consult